A la suite du Comité interministériel de la jeunesse du 4 mars, le CESE appelle à une meilleure prise en compte des jeunes dans les décisions publiques

PUBLIÉ LE 06/03/2014

A la suite du Comité interministériel de la jeunesse du 4 mars, le CESE appelle à une meilleure prise en compte des jeunes dans les décisions publiques et rappelle à cette occasion les principales préconisations de ses avis sur "l'emploi des jeunes" et "Droits formels|droits réels: améliorer le recours aux droits sociaux des jeunes".

Télécharger

© - copyright CESE - Novembre 2026